

**ASSURMER**



## **L’entreprise**

La société ASSURMER, dont le siège social se trouve à La Roche Sur Yon, est spécialisée dans le secteur des assurances. Elle a été créée en 2000 et compte aujourd’hui 15 agences situées sur l’ensemble de la Côte Atlantique. Elle compte 20 collaborateurs au siège, où se trouve la DSI et l’équipe IT, et 91 collaborateurs répartis sur les 15 agences.

Elle propose tous les produits classiques d’assurance à destination de clients particuliers ou professionnels, mais en tenant compte des spécificités du bord de mer. Elle propose aussi à ses clients des offres d’assurance conçues et distribuées sans aucun intermédiaire ce qui lui permet de mettre en place une politique de « prix juste ».

La qualité des garanties de protection et la satisfaction des clients font partie des points forts de l’assureur, qui lui a permis d’acquérir une crédibilité et une confiance tant auprès des clients particuliers que professionnels. Elle est le 1<sup>er</sup> assureur des professionnels de sport nautique et elle est l’assureur de l’évènement mondial « Vendée Globe ».

Voici quelques produits proposés par l’entreprise :

### *L’Assurance Multirisques Habitation*

*Le vent, l’eau de mer, les tempêtes et tout autre évènement que l’on peut rencontrer sur le littoral atlantique peuvent détruire ou détériorer vos meubles et vos biens, mais aussi engager votre responsabilité à l’égard de vos voisins, des tiers et de votre propriétaire si vous êtes locataire.*

*Votre maison secondaire est souvent inhabitée et des vols ou effractions peuvent survenir, vous devez être bien assurés.*

*Vous avez acquis un voilier et vous vous interrogez sur les particularités du contrat d’assurance pour ce type de biens.*

*Vous avez besoin de contrats spécifiques et sur mesure conçus par nos conseillers.*

### *L’Assurance Voyage et Assistance*

*Nul ne peut prétendre être à l’abri d’un risque d’accident corporel lors d’une sortie en voilier en famille ou entre amis....*

### *L’Assurance Multirisque Professionnelle*

*Vous êtes commerçant, artisan, vous exercer une profession libérale, vous avez un restaurant en bord de mer ouvert uniquement durant les périodes estivales, vous proposez des stages de kite-surf ou de voile, vous louez des pédalos ou paddles aux vacanciers....*

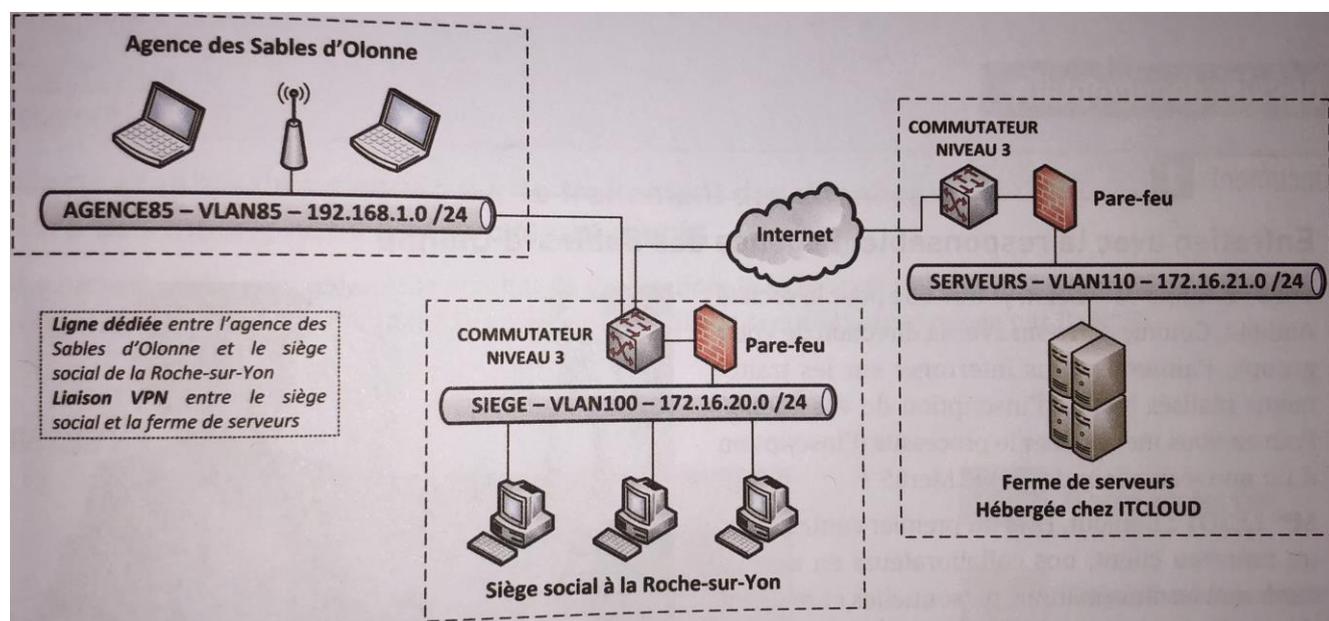
---

## Description du Système d'INFORMATION

La DSI est composée de 7 personnes, le DSI et les trois équipes suivantes : équipe infrastructure, équipe développement et applications, équipe support et services.

Le Cloud a été déployé en 2020 avec une ferme de serveurs hébergée auprès d'une ESN spécialisée et certifiée ISO 27017, IT Cloud. Il s'agit d'un cloud privé.

Au regard du métier de l'entreprise, les données de l'entreprise sont considérées comme critiques et ne peuvent tolérer ni fuite, ni destruction, et les exigences de DIC se doivent d'être respectées. De plus, le conformité RGPD est une démarche imposée à chaque collaborateur de l'équipe qui se doit de respecter les exigences de cette réglementation.



L'année 2021 représente un double enjeu stratégique pour l'équipe IT dont vous faites partie :

- L'aboutissement de la transformation digitale de l'entreprise avec la volonté de dématérialiser tous les processus de l'entreprise comprenant aussi bien la création du devis, la conclusion du contrat ou la déclaration des sinistres.
- La gestion du nomadisme pour tous les collaborateurs du siège social et des agences. En effet, le premier confinement a entraîné la mise en œuvre en urgence du télétravail des équipes. Les salariés ont dû parfois travailler avec leur propre matériel, d'autres ont utilisé d'anciens matériels qui se trouvaient dans les agences, mais peu adaptés à leurs besoins. Cela a provoqué de nombreux dysfonctionnements, qui ont été parfois impossibles à résoudre.

Désormais, le DSI souhaite organiser et rationaliser la gestion du nomadisme numérique, notamment dans le cadre du télétravail qui se généralise et qui va perdurer. En effet, la direction souhaite proposer durablement à ses équipes la possibilité de travailler à distance 2 jours par semaine.